

# En Bref

#378 - MARS 2019 - VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL

SAINT-  
-DIDIER  
AU-MONT-  
D'OR

P.11

## Salon Monts d'Or Photos 9 et 10 mars

P.7 DOSSIER  
**Urbanisme,**  
comment s'y retrouver ?

P.10 RENCONTRE  
avec **Annick Hadacek**

Photo : Into the white - Franck Fouquet



Le trait d'union  
entre ville et campagne





# En images

## Du 2 au 4 février

1 2 Exposition Le vallon de Rochecardon

## 9 février

3 4 Spectacle du Conseil Municipal d'Enfants aux résidents de l'EHPAD

## 14 février

5 Soirée Saint-Valentin avec le Complexe du Rire - Café théâtre *Sexe fort*

## 16 février

6 Atelier jeux à la bibliothèque

## Le chiffre du mois



# 5 783

fleurs et bulbes commandés pour la saison de plantation 2019

## Les permanences

- Conseil Emploi : mardi 19 mars
- Avocate conseil : samedi 20 mars
- Assistante sociale : les mardis de 8h30 à 12h et les mercredis de 13h30 à 17h30

Accessibles sur RDV à l'accueil de la mairie - 04 78 35 85 25

# Édito



Chers Désidériennes et Désidériens,

L'Association des Maires de France (AMF) a lancé une campagne de communication nationale portée par le hashtag **#MaCommuneJyTiens**. Son objectif est de réaffirmer le rôle et la place de la Commune, du maire, des élus et des équipes municipales dans la République décentralisée. Elle vise à inciter les citoyens à soutenir l'indispensable échelon démocratique communal et aussi à illustrer les services délivrés au quotidien par les communes, aux habitants.

J'ai souhaité dans cet éditto relayer ce message et vous interpeller sur les risques liés à la réduction des moyens d'action des Communes et tout particulièrement à la Métropole de Lyon, tout en leur demandant d'en faire plus.

**La Commune est présente au quotidien de notre vie** : crèche, école, soutien aux associations, développement de la culture et du sport, accompagnement des seniors et des personnes fragiles... Je veux ici rappeler la place essentielle et profonde de la Commune, autant dans l'incarnation de l'idéal républicain que dans la réponse concrète aux attentes de tous les jours des citoyens.

Le Maire et son équipe sont là pour vous entendre, dialoguer et vous comprendre dans votre vie ; n'hésitez pas à venir à notre rencontre et comptez sur notre engagement. Nous sommes là pour être au plus près de vos attentes et vous servir.

**Denis BOUSSON,**  
Maire



En Bref - Saint-Didier-au-Mont-d'Or

Hôtel de Ville - 34, avenue de la République - BP59  
69370 Saint-Didier-au-Mont-d'Or - Tél. : 04 78 35 85 25  
www.mairie-saintdidieraumont.com

• Directeur de publication : Denis BOUSSON, Maire  
• Rédactrice en chef : Anny CARLIOZ, Conseillère municipale déléguée  
• Rédaction : Carole COMMARE, Responsable de la communication  
• Crédit photo : Nicole et Christian Segaud  
• Charte et Mise en page : Pagina communication  
• Impression : Imprimerie Courand & Associés - Tirage : 3 200 exemplaires Imprimé sur un papier respectant les règles de la gestion forestière durable.

# ÉCOLE DE ST FORTUNAT

## En route vers une labellisation E3D

### ►► La démarche et le Label E3D, c'est quoi ? Pourquoi s'engager ?

L'école de Saint Fortunat s'engage dans une démarche de développement durable (E3D).

Cela englobe les enseignements, le vivre ensemble, les partenariats et plus généralement le fonctionnement de l'établissement.

Les élèves sont au cœur de la démarche: ils vont acquérir les connaissances, les compétences, la culture, les bonnes pratiques qui leur permettront tout au long de leur vie de décider et d'agir en cohérence avec les enjeux du



développement durable.

Ainsi dans les prochains mois, les élèves poursuivront le travail engagé l'an dernier autour du potager et de la permaculture... et créeront un lien avec le collège Jean Perrin, lui-même labellisé, avec sa serre et son poulailler. Les 4<sup>èmes</sup> viendront présenter leur enquête sur la préservation de l'environnement dans leur établissement, et les CM1 seront accueillis au collège au printemps.

Une semaine du Développement Durable aura lieu en mai : visite d'une station d'épuration, d'un centre de tri et de la chaufferie de la Duchère sont au programme.

Des partenariats sont en cours avec le Conseil Municipal d'Enfants qui réfléchit à une journée de l'écologie en octobre, avec l'association "Repair café" qui répare des objets du quotidien au lieu de les jeter. Les élèves réfléchissent également à d'autres actions : chasse au gaspillage

## PORTES OUVERTES de l'école de Saint Fortunat

### ►► Mar. 26/03 - 17h30 > 19h

Venez découvrir l'école de Saint Fortunat, l'école publique du village accueillant les élèves du CE2 au CM2.

- une école à taille humaine (6 classes), dans un cadre exceptionnel: 2 cours de récréation, des locaux en parfait état, un accès facile et sécurisé (terminus du 22)

- une école tournée vers l'avenir: de nombreux outils numériques (tableaux interactifs, salle info), la possibilité de faire de l'anglais ou de l'allemand (poursuite possible en 6ème bilangue)

- une école citoyenne : conseil d'élèves, démarche E3D (voir ci-dessus), débats citoyens, récré «zen», travail en coopération avec les parents.

- une école accueillante et bienveillante : soutien, aide aux

devoirs, aménagements pour les élèves à besoins éducatifs particuliers, cantine avec cuisine faite sur place, temps périscolaires de qualité 7h30-18h30 (Léo Lagrange)

- une école favorisant l'épanouissement : un enseignement des fondamentaux exigeant et aussi, des sorties et projets culturels, des activités sportives variées (piscine, roller, course d'orientation, voile, ...), de grands projets (théâtre, chorale) et la participation à des concours (lecture, rallye maths transalpin...)

Les enseignants, des représentants des élèves, des parents, de la Mairie et de Léo Lagrange seront présents pour vous faire visiter l'école et répondre à vos questions.

<http://ecole-de-saint-fortunat.blog.ac-lyon.fr/>

## INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT à l'école maternelle ou en cours de scolarité

L'inscription de votre enfant se fait l'année de ses 3 ans ou dès votre emménagement à Saint-Didier. Elle n'a pas besoin d'être renouvelée pour l'entrée en élémentaire. L'inscription scolaire se fait en 2 étapes :

- L'inscription en Mairie, sans RDV.  
Pièces à produire :
  - un justificatif de domicile de moins de 3 mois
  - le livret de famille ou l'acte de naissance de l'enfant
- L'admission à l'école. RDV avec le directeur de l'école à partir de mars.  
Pièces à produire :
  - le Certificat d'inscription en mairie
  - le certificat de vaccination (ou page des vaccins du carnet de santé)

## Info mairie

### Démarches administratives Simplifiées grâce aux outils numériques

Depuis la rentrée 2018, le service de restauration scolaire est géré avec un nouveau portail. Après quelques difficultés de lancement, le service fonctionne efficacement et permet aux familles de réserver les repas de leurs enfants et de payer en ligne. Parallèlement en ce début d'année, la mairie lance l'«Espace Citoyens» un outil performant qui va faciliter le quotidien des Désidériens. Effectuer ses démarches administratives rapidement, sans avoir à se déplacer, depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette et cela 24h/24 et 7j/7, est désormais possible grâce à la mise en place des téléprocédures accessibles depuis le site de la mairie [www.mairie-saintidideraumontdor.fr](http://www.mairie-saintidideraumontdor.fr) – démarches en lignes

#### Les usagers peuvent ainsi accéder à plusieurs services en ligne :

- demander des duplicatas d'acte d'état civil
- procéder au recensement militaire
- inscription sur les listes électorales

Dans les prochains mois, d'autres services seront mis à disposition comme la réservation de salles municipales.



### ENVIRONNEMENT



## SEMAINE SANS PESTICIDES

### Cinéma et ateliers

L'association Ô Jardins d'Or vous propose plusieurs animations dans le cadre de la 14<sup>ème</sup> semaine aux alternatives aux pesticides :

- **Projection du documentaire** *Les moissons du futur*. Mer. 20 mars à 20h30 au CLB, entrée 5€

Une enquête optimiste sur les solutions à la crise alimentaire qui touche la planète, pour peu que l'on change de paradigme agricole et que l'on repense l'organisation et la gestion de la chaîne alimentaire.

- **Ateliers "préparations naturelles" pour jardiner sans pesticide**

Sam. 16 et dim. 17 mars. Session d'1h30 par groupe de 12 personnes. Tarif : 10€  
Inscription auprès de Géraldine Walter [rdvaupotager@gmail.com](mailto:rdvaupotager@gmail.com) / 0652 79 06 08

#### PLUS D'INFOS :

[www.semaine-sans-pesticides.fr](http://www.semaine-sans-pesticides.fr)  
<https://ojardinsdor.wordpress.com>

### INTERGÉNÉRATIONNEL



## RENDEZ-VOUS

### Tradition et Mémoire

#### ►► AG des classes en 6

Vous êtes nés « en 6 » ? Venez participer à l'assemblée générale des classes qui aura lieu le **jeudi 14 mars à 19h**, salle des associations – rue de la Chèvre

Ordre du jour : renouvellement du bureau et projets pour 2019

#### ►► Commémoration

A l'occasion du **57<sup>ème</sup> anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie**, la FNACA de St Didier organise une commémoration devant le Monument aux morts le **mardi 19 mars à 18h**.

Merci de venir nombreux au nom du devoir de mémoire. Un vin d'honneur clôturera cette cérémonie

### MUSIQUE



## CONCERT DES PROFESSEURS

Midosi – Sam. 16/03



Pour la seconde édition, l'école de musique convie petits et grands à son concert des professeurs. En duo, trio ou quatuor, ils vont retracer l'histoire de la musique de l'âge baroque jusqu'aux musiques actuelles.

RDV le samedi 16 mars à 18h à la Chapelle St Fortunat.

Billetterie à l'entrée : Adulte : 10€ / Enfant : 5€ / élève – 18 ans : gratuit

#### PLUS D'INFOS :

[www.midosi.fr](http://www.midosi.fr)



# Vie associative

## LOISIRS

### CONCERT JAZZ Bénin Découvertes – 26/03 à 20h30

Swing System est un groupe de chanteurs passionnés réunis autour de Philippe Khoury et Frédérique Brun du Conservatoire de Musique de Vienne. 12 choristes et 3 musiciens composent la formation de ce concert.

Un moment de musique fort qui nous plongera dans l'ambiance d'un club de jazz à New-York : évocation de Bernstein sur les thèmes de West Side Story et d'autres grands standards du jazz.

Ce concert est joué gratuitement par Swing System au profit de l'Association Bénin Découvertes afin d'aider au financement

d'une nouvelle école au Bénin.

L'association a axé son projet sur la scolarisation des enfants et le développement local. Elle a construit un complexe scolaire avec 3 groupes scolaires situés à Abomey, à 120 km au nord de Cotonou.

#### PLUS D'INFOS

Tarif : 15 € (gratuit - 14 ans)

Résa : [benin-decouvertes.org/concert/reservation](http://benin-decouvertes.org/concert/reservation)

Centre Laurent Bonnevey

## SPECTACLE

### GOUTER CONTÉ FCPE – 24 mars

La FCPE de St Didier organise son traditionnel goûter conté destiné aux enfants de 3 à 6 ans, le dimanche 24/03 de 15h à 17h à la Maison Meunier.

Au programme : contes, légendes et comptines, ateliers créatifs autour des contes, goûter de gaufres et crêpes.

Entrée + goûter (1 gaufre ou crêpe + 1 boisson) : 5 euros par enfant. Gratuit pour les accompagnants.

Enfants, venez dégustés !

#### PLUS D'INFOS :

Murielle Couden - 06 72 47 75 83

## STAGE



### STAGE DANSE

#### Rock/latino Enfants et ados

Du mardi 23 au vendredi 26 avril de 9h30 à 11h30 (2ème semaine des vacances de Printemps).

Lieu : Salle de danse du Centre Laurent Bonnevey

40€ + 5 € d'adhésion par enfant pour la semaine et 70€ + 10€ pour deux enfants d'une même famille

#### PLUS D'INFOS :

Claude et Chantal Guédat 06 08 48 60 24

Inscriptions : <http://mods.wpweb.fr>



## THEATRE



### DÉSI'D'EN SCENE

#### Les amis du placard, 29 et 30 mars

Dési'D en Scène vous présente, au CLB, les vendredi 29 et samedi 30 mars à 20h30 son nouveau spectacle : « les amis du placard », texte de Gabor Rasso, mise en scène de Martine Romera

Les héros de cette comédie grinçante sont perdus dans un monde qui ressemble tant au nôtre qu'on oublierait presque qu'on ne peut pas (encore) acheter ses amis à l'occasion d'une vente promotionnelle dans une grande surface...

Comédie très drôle et critique féroce de la nature humaine !

#### PLUS D'INFOS :

Entrée : 10 € / Gratuit jusqu'à 14 ans  
[desidenscene@gmail.com](mailto:desidenscene@gmail.com)  
[www.desidenscene.fr](http://www.desidenscene.fr)

## LOISIRS



### VISITE CHATEAU

#### Chateau de Fléchères Les Amis de la Bibliothèque

Le château de Fléchères a été édifié entre 1606 et 1625 par Jean Sève. Sa famille a été propriétaire du château de Fromente. Pietro Ricci y réalisa en 1635 de somptueuses fresques remises à jour au début du XX<sup>e</sup> siècle. Un appartement a été aménagé au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. La visite se termine par la visite libre des cuisines et des jardins.

Visite guidée organisée le jeudi 4 avril 2019 à 14h30. Entrée : 8,50€

#### PLUS D'INFOS :

Inscription : [btrapadoux@gmail.com](mailto:btrapadoux@gmail.com)  
ou à la bibliothèque avant le 15/03  
[www.chateauflecheres.com](http://www.chateauflecheres.com)





# L'urbanisme, comment s'y retrouver ?

►► **Tout projet de construction, d'installation ou d'aménagement est soumis à autorisation préalable au titre de l'urbanisme. Pour s'y retrouver dans toutes ces formalités et comprendre qui fait quoi, suivez le guide !**

En France, le plan local d'urbanisme (PLU), régi par les dispositions du code de l'urbanisme, est le principal document de planification de l'urbanisme et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire considéré.

La loi d'engagement national pour l'environnement ou « Grenelle II », du 12 juillet 2010, a modifié plusieurs aspects du PLU : prise en compte de la trame verte et bleue, orientations d'aménagement et de programmation, PLH (programme local de l'habitat)

voire PDU (plan de déplacement urbain). Ainsi le Plan Local d'Urbanisme et d'Habitat sur la Métropole de Lyon sera bientôt applicable (cf encart page 9).

Le règlement et les documents graphiques du PLUH qui délimitent les zones urbaines (U), les zones à urbaniser (AU), les zones agricoles (A) et les zones naturelles et forestières (N) et fixent les règles générales, sont opposables à toute personne publique ou privée pour l'exécution de tous travaux ou constructions.



## En chiffres



# 379

dossiers instruits en 2018



augmentation du nombre  
de dossiers depuis 2015

## UN SERVICE DE PROXIMITÉ À disposition

►► **Les règles urbanistiques ne sont pas toujours simples. C'est pourquoi la mairie apporte informations et conseils 4 demies journées par semaine.**

Le service urbanisme reçoit sans RDV du lundi au mercredi de 8h30 à 12h15. Il est également possible de joindre le responsable du service au 04 78 35 85 25 ou par mail [urbanisme@stdidier.com](mailto:urbanisme@stdidier.com)

**Quelles autorisations pour mon projet ?**  
**Le permis de construire** est obligatoire pour :

- une construction de plus de 20m<sup>2</sup> de surface de plancher ou d'emprise au sol ;
- un changement de destination d'une construction avec modification de l'aspect extérieur et/ou modification des structures porteuses ;
- tous les travaux portant sur un monument historique.

La déclaration préalable (DP, 4 exemplaires) est indispensable pour :

- les constructions entre 5 et 20 m<sup>2</sup> de surface de plancher ou d'emprise au sol ;
- une extension allant jusqu' à 40m<sup>2</sup> de surface de plancher si le seuil de la construction n'atteint pas 150 m<sup>2</sup> de surface de plancher ;
- les clôtures et murs de soutènement ;
- les piscines ;
- le changement de destination d'une construction sans travaux ;
- la modification de l'aspect extérieur (réfection façade et/ou toiture, création et suppression d'ouvertures) ;
- la division de terrain en vue de bâtir sans création d'espace commun ;
- les exhaussements et affouillements d'une hauteur/ profondeur supérieures à 2 m et d'une superficie supérieure ou égale à 100 m<sup>2</sup> ;

**Le permis d'aménager** est obligatoire pour :

- une division de terrain en vue de bâtir avec réalisation d'espaces communs (voirie, réseaux)
- des exhaussements et affouillements

d'une hauteur/ profondeur supérieure à 2 m et d'une superficie supérieure ou égale à 2000 m<sup>2</sup>

Les demandes d'autorisation se font à l'aide d'un formulaire cerfa, téléchargeable avec le lien suivant : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N319.xhtml>

**Quel délai d'instruction ?**

- Déclaration préalable : 1 mois
- Permis de construire Maison Individuelle : 2 mois
- Permis de construire autre ou Permis d'aménager : 3 mois

Ces délais peuvent être majorés si le projet nécessite la consultation de services extérieurs (ex : projet soumis à l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France, etc...).

**Comment se déroule l'instruction ?**

Vous déposez votre dossier en mairie ou l'envoyez avec un accusé de réception. Dans le mois qui suit, l'administration peut demander des pièces complémentaires. Vous disposerez alors de trois mois pour les fournir.

Vous recevrez ensuite un arrêté du Maire. En l'absence de réception, votre projet fera l'objet d'un accord tacite.

Affichez votre autorisation dès réception de l'arrêté, et ce jusqu'à la fin du chantier. Cet affichage fait partir le délai de recours des tiers, votre projet peut alors être contesté dans le délai de 2 mois.

Au démarrage des travaux vous devez déposer en mairie la déclaration d'ouverture de chantier. Vous avez 3 ans pour commencer vos travaux.

En fin de travaux vous devez déposer votre déclaration d'achèvement et de conformité. La mairie dispose d'un délai de 3 mois pour vérifier cette conformité.



## En bref

### PLUH, la fin d'un long processus

Suite à l'enquête publique, les conclusions sont disponibles en mairie ou sur le site : [pluh.grandlyon.com](http://pluh.grandlyon.com).

Le PLUH sera voté en Conseil Métropolitain le 13 mai 2019 et sera opposable à partir du 18 juin 2019.



### CAUE : Point conseil architecture

Vous êtes un particulier et vous avez un projet d'installation, de construction, d'auto-construction, d'extension, de rénovation, d'énergie renouvelable, d'aménagement de jardin, de création de gîte rural, de bâtiment agricole... ? Votre CAUE vous apporte des conseils gratuits en amont de votre projet (à l'étape du permis de construire par exemple) tenant compte de vos besoins, de votre budget, de vos souhaits et de vos usages.

#### PLUS D'INFOS :

CAUE Rhône Métropole  
6bis, quai Saint-Vincent - Lyon  
Tel : 04 72 07 44 55  
[www.caue69.fr/](http://www.caue69.fr/)



## UN SERVICE D'INSTRUCTION MUTUALISÉ Pour remplacer l'État

► Dans le cadre de la Loi ALUR (Accès au Logement et un Urbanisme Rénové), excepté certaines dispositions particulières, l'État s'est désengagé de sa compétence à instruire les demandes en matière d'urbanisme pour le compte des communes.

Saint-Didier a fait le choix de ne pas intégrer l'offre de la Métropole mais d'organiser un service mutualisé avec 6 autres communes : Champagne au Mont d'Or, Charbonnières les Bains, Curis au Mont d'Or, La Tour de Salvagny, Lissieu et Saint Cyr au Mont d'Or

Le service mutualisé d'instruction des autorisations du droit des sols a été mis en place le 1er octobre 2013. Il a pour mission d'instruire les demandes

de permis de construire, permis d'aménager, certificats d'urbanisme opérationnel, ventes anticipées de lotissements, transferts, annulations.

Il est composé de 3 agents : un temps plein, un emploi à 80 % et un troisième à 50 %, soit un équivalent temps plein de 2,3 agents.

Au total, en 2018, ce ne sont pas moins de 600 dossiers qui ont été traités, dont environ 130 pour Saint-Didier.



## RENCONTRE AVEC Annick Hadacek

►► Désidérienne de longue date, cette artiste peintre s'investit dans l'animation de la commune en organisant avec un collectif d'artistes la 4<sup>ème</sup> édition du Salon des Artistes qui se tiendra les 23 et 24 mars au Centre Laurent Bonnevey.

### Comment travaillez-vous à l'organisation du Salon des Artistes ?

Avec Sylvia Di Cioccio et Isabelle Lombard nous formons une équipe dynamique et enthousiaste. Connaissant très bien le monde artistique régional, nous apportons à cet événement notre réseau. Cela permet de présenter des artistes professionnels et de grande qualité. Ce salon s'inscrit pleinement dans la vie culturelle de Saint-Didier, celle de promouvoir la création artistique et l'échange avec le public. A travers des créations aux univers riches et variés, différents styles et diversité des expressions se côtoient et sont le reflet de l'art actuel.

### Comment sont sélectionnés les artistes ?

Cette année ce sont 15 artistes qui exposeront, aussi bien des professionnels que des amateurs confirmés. Nous faisons le choix d'un nombre restreint afin que chacun d'entre eux ait un bel espace d'exposition, 5 mètres linéaires. Comme chaque année, nous renouvelons d'environ un tiers les exposants. Ainsi, six nouveaux artistes

ont été sélectionnés pour cette édition 2019.

Nous réservons également toujours quelques places pour des artistes de la commune.

### Quelles sont les nouveautés de cette année ?

Au niveau de l'exposition elle-même, nous offrons plus d'espace aux artistes. Cela leur permettra d'exposer de grands formats, ce qui est assez exceptionnel sur ce genre de manifestation.

Une belle nouveauté cette année, nous investissons la Maison Meunier le mardi, mercredi et jeudi précédents, soit les 19, 20 et 21 mars de 16h à 19h. Les visiteurs pourront y découvrir une œuvre de chaque artiste. Une sorte d'avant première...

Un livret sera également disponible reprenant l'ensemble des exposants.

### **i** PLUS D'INFOS :

Présentation les 19, 20 et 21 mars

de 16h à 19h – Maison Meunier

Salon les 23 et 24 mars

de 10h à 18h

Centre Laurent Bonnevey

Vernissage le samedi 23 mars à 11h



## SALON MONTS D'OR PHOTOS 9 ET 10 MARS 2019 Faire rêver les yeux



►► Pour la 5<sup>ème</sup> édition le Salon Monts d'Or Photos accueille 32 photographes de talent dont trois spécialistes de la photographie « ancienne ».

En plus du prestigieux invité d'honneur, **Franck Fouquet** qui présente sa série sur la vie sauvage, le salon accueille deux autres invités : **Kristel Schneider**, photographe paysagiste et **Yann Coric** avec sa série « Les hommes en orange ».

Vous pouvez venir vous faire photographier dans un véritable studio. Sous la direction d'un photographe professionnel, vous apprendrez comment jouer avec les éclairages ou diriger un modèle. N'oubliez pas vos appareils photos, clés USB.

*Samedi 11 mars 14h-17h et dimanche 12 mars 10h30-12h et 14h-17h.*

Un cycle de 4 conférences est également proposé :

### Samedi 9 mars

14h : Réaliser un projet photographique  
15h 30 : La photo de nature

### Dimanche 10 mars

14h : Post-traiter ses photos  
15h30 : Les autochromes : une innovation des Frères Lumière  
*Salle des associations*

Enfin un concours photos avec deux catégories distinctes pour le grand public et pour les photographes exposant a été organisé sur le thème « Haut en couleurs ».



## Bibliothèque

### BIG LITTLE LIES

De David E. Kelley  
Avec Nicole Kidman, Reese Witherspoon, Shailene Woodley

Quand Madeline, Jane et Celeste se lient d'amitié par l'intermédiaire de leurs enfants, elles ne se doutent pas qu'elles vont se retrouver, des mois plus tard, au centre d'un tragique accident, survenu à la fête de l'école. Qui est mort? Qui est responsable? Et pour quelle raison? Secrets, rumeurs et mensonges ne faisant pas bon ménage, tout l'univers de la petite ville de Monterey va être secoué de violents soubresauts.

## Atelier

### BIEN ETRE ET HUILES ESSENTIELLES SAM. 16/03 À 10H BIBLIOTHÈQUE

Avec *Graine de bien-être*, venez découvrir ou partager vos connaissances autour de l'utilisation des huiles essentielles.  
Atelier adulte  
Entrée libre dans la limite des places disponibles.

## Mars

### Ven. 8

16h - Les RDV de la bibliothèque  
**Réalité Virtuelle - Démonstration**

### Sam. 9 & Dim. 10

Espace Laurent Bonnevey - p11  
**Salon Monts d'Or Photos**

### Jeu. 14

20h - Conseil municipal

### Sam. 16

10h - Les RDV de la bibliothèque - p11  
**Atelier bien-être et huiles essentielles**

18h - Chapelle

**Concert des professeurs - p5**

### Mar. 19

18h - Monument aux morts  
**Commémoration du Cessez-le-feu en Algérie**

### Mer. 20

20h30 - CLB - p5  
**Projection du film Les moissons du futur**

### Sam. 23 et Dim. 24

10h > 12h - CLB  
**Salon des Artistes - p10**

### Dim. 24

15h - Maison Meunier  
**Goûter conté - p6**

### Mar. 26 mars

20h30 - CLB  
**Concert Jazz vocal - p6**

### Vend. 29

20h - Les RDV de la bibliothèque  
**Enquête à la bibliothèque**

### Vend. 29 et Sam. 30

20h30 - CLB  
**Théâtre - Les amis du placard - p6**

## Avril

### Jeu. 4

19h - **Pose de la première pierre de la Halle Marchande**

### Sam. 6

10h - Ecole du Bourg - **Jardinons ensemble**

4<sup>ème</sup>  
**SALON** des  
**ARTISTES**

---

Peintres et sculpteurs

**SAM. 23/03**

**DIM. 24/03**

**De 10h à 18h**

---

Entrée libre et gratuite  
Espace Laurent Bonnevoy

SAINT-DIDIER-  
AU-MONT-D'OR

